

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT de la DROME
COMMUNE DE SAINT LAURENT D'ONAY

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 25 Janvier 2021
de la COMMUNE de SAINT-LAURENT D'ONAY

L'an **DEUX MILLE VINGT ET UN**, le **lundi 25 janvier** à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de **Mme CHEVROL** Nadine, Maire, des conseillers municipaux : **COHET** Daniel, **MARCON** Françoise, **SEYVET** Sabine, **DOREY** Odile, **MASSON** Serge, **POUZIN** Chantal, Elsa **TOURNEBIZE**, **VANARET** Laurence, **SENERCHIA** Fabrice.

Absent excusé : **MOREL** Jean-Pierre

Secrétaire de séance : Françoise **MARCON**

Membres en exercice : 11 - Membres présents : 10 - Membres représentés : 0

Quorum atteint

Date de convocation : 19 janvier 2021

Date d'affichage : 19 janvier 2021

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 07/12/2020 : Approuvé à l'unanimité.

1/ Rapport d'activité 2019 du SIABH :

Rapport transmis par mail à chaque conseiller.

Le conseil prend acte de la présentation du rapport d'activité du SIABH concernant l'année 2019.

Odile DOREY manifeste sa difficulté face à sa représentation au SIABH et demande à ce que son suppléant prenne le relais à la prochaine réunion.

2/ Adhésion SDED :

Après présentation du dispositif du SDED afin de bénéficier de leur aide technique et financière, le conseil municipal décide d'adhérer au service de conseil en énergie du SDED pour un montant de 0,20 € /habitant soit 31,80 € (159 habitants) pour l'année 2021. Approuvé à l'unanimité.

3/ Demande subvention au SDED pour achat poêle à granulés logement au premier étage du presbytère :

Suite à la présentation, lors du conseil du 7 décembre 2020, des devis de réfection de la cheminée et d'un devis de poêle, il a été décidé que l'achat d'un poêle à granulés était plus judicieux.

Présentation de 2 devis de l'entreprise Desfonds et l'entreprise HC Tradition.

Le Conseil valide le devis de l'entreprise HC Tradition pour le logement du premier étage au presbytère pour un montant de 3022 € HT. Approuvé à l'unanimité.

Le Conseil municipal autorise Le Maire à solliciter le SDED pour la dotation d'une subvention d'un montant de 1511 €. Approuvé à l'unanimité.

4/ Autorisation d'émettre des mandats d'investissement :

Le vote du budget ayant lieu en mars, il est nécessaire d'autoriser l'émission de mandats d'investissement à partir du 1^{er} janvier 2021. Approuvé à l'unanimité.

5/ Point sur bâtiments communaux et travaux divers.

- Travaux divers réalisés :

Changement des joints des fenêtres de l'appartement du premier étage du "presbytère" et pose de joint en silicone autour des cadres.

- Travaux en attente :

Maison Thomé : les petits travaux sont toujours en attente et seront réalisés par l'agent communal ou par l'entrepris qui posera les portes des salles communales.

Plomberie : logement du presbytère devis 469,70€

Eglise : La charpente d'une partie de l'église est à réparer :

Un reliquat de 2500 € de la région pourrait être utilisé, si les travaux étaient réalisés avant le 30/06/2021 et une demande de subvention faite au département dans le cadre des dotations de solidarité territoriale.

Présentation de 2 devis. Le devis de l'entreprise « Les charpentiers du Grésivaudan » a été retenu. Un devis complémentaire sera demandé pour la rive à l'entrée principale de l'église). Approuvé à l'unanimité.

6/Point sur la voirie :

Comme évoqué dans les précédents conseils, différentes voiries nécessitent des travaux :

- Le chemin Fayard,
- Le chemin du Voisel (dernière partie goudronnée dégradée),
- Stagnation d'eau dans le chemin du Piquet et le chemin des Brosses, dans leur partie non goudronnée,
- Dégradation du chemin mitoyen avec Miribel,
- Partie dégoudronnée du chemin des Vignes,
- Chemin des Maquisards dégradé par le sous-traitant d'ENEDIS.
- Lecture du courrier de M. Rodinson demandant le goudronnage de la portion d'accès à sa propriété. Une réponse écrite lui a été envoyée.
- Une saignée est à revoir sur le chemin du Piquet.
- Le fossé sur le chemin du Voisel a besoin d'être curé.

Des devis seront demandés pour les gros travaux. On peut aussi envisager de boucher les trous avec du goudron tiède pour les chemins goudronnés ou du gravier sur les chemins non goudronnés. Ces travaux pourraient être faits par l'agent technique avec l'aide de volontaires.

Les priorités n'ont pas encore été établies. La commission voirie fera des propositions au prochain conseil municipal.

7/ Subvention les restaurants du cœur.

Suite à la distribution de colis de Noël, le CCAS a fait le choix d'acheter des produits pour bébé. Ce colis a été offert au "Resto du cœur" de Romans.

Le conseil municipal décide de ne pas donner suite, le CCAS ayant déjà fait un don en nature au moment de Noël.

Le CCAS envisage d'autres actions (collecte locale par exemple).

8/ Subvention Maison Familiale de Chatte :

L'enseignement du secondaire n'étant pas une compétence de la commune, le conseil décide de ne pas donner suite.

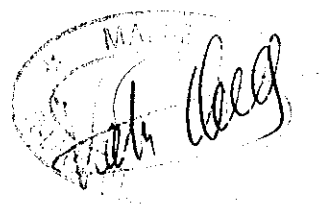
9/ Informations diverses :

- Projet place du village : l'architecte a été recontacté, mais ne peut pas fournir de plan et de budget avant février.
- Agent technique : l'agent technique a pris ses fonctions le 1^{er} janvier 2021. Son contrat en CDD d'un an a été signé avec le Sivos pour 3 jours par semaine en tenant compte des collectivités. Il intervient à Onay le lundi après-midi et le vendredi matin.
L'achat de matériel et vêtements a été nécessaire (vêtements, boîte à outils, ...). Le montant sera réparti entre les trois collectivités.
- Réunion commissions de l'agglomération VRA : transmettre les convocations et ordre du jour à la secrétaire, puis les comptes rendus.
- Prévoir les réunions commissions communales : finance, voirie et communication.
- Transport scolaire : M. et Mme Marcon ne renouvelleront pas leur contrat avec Citéa pour le transport scolaire, des contacts ont été pris afin de maintenir ce service.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Le Maire,

Nadine CHEVROL

A circular official stamp is partially visible, containing the text 'Mairie de...' and 'Nadine Chevrol'. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.